



CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Ponthaux sont convoqués en Assemblée communale ordinaire

**le mercredi 22 mai 2024 à 20h00
à la salle communale de Ponthaux**

TRACTANDA

**1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire
du 12 décembre 2023**

1.1 Approbation

Le procès-verbal est à disposition des citoyennes et citoyens à l'Administration communale ou sur le site internet, rubrique « Bulletin d'information ». Il ne sera pas lu en assemblée.

2. Rapport de gestion 2023

Le 2ème rapport de gestion est disponible sur le site internet. Le Conseil communal y fait état de ses principales activités et des évolutions importantes durant l'exercice écoulé. Il est disponible, sur demande, au bureau communal pour les personnes ne disposant pas d'accès internet. Il ne sera pas lu en assemblée.

3. Comptes 2023

3.1. Présentation du compte de résultats

3.2. Présentation du compte des investissements

3.3. Lecture du rapport de la fiduciaire Fidusar SA de Marly, organe de révision, et de la Commission financière.

3.4. Approbation des comptes

**4. Demande de crédit d'engagement – Mesures de remise en état
et de construction selon le PIEP**

4.1. Présentation de l'investissement

4.2. Préavis de la commission financière

4.3. Approbation

5. Demande de crédit d'engagement complémentaire – Révision du plan d'aménagement local (PAL) - 2ème phase

- 5.1. Présentation de l'investissement
- 5.2. Préavis de la commission financière
- 5.3. Approbation

6. Modification des statuts de l'Association COSAHL

- 6.1. Présentation des modifications des statuts
- 6.2. Préavis de la commission financière
- 6.3. Approbation

7. Fusion Grolley-Ponthaux

Informations diverses

8. Divers

Le Conseil communal